



Des femmes et des hommes  
pour votre bien

01/01/2023

## PRESTATIONS ANNEXES

### Tarif de la vacance horaire :

Heures ouvrables (du mardi au samedi de 9h30 à 12h30 et de 14h30 à 19h)  
Hors heures ouvrables avant 20h  
Après 20h

### Gestion technique :

Suivi des diagnostics immobiliers  
Gestion des gros travaux : constitution de devis, intervention, suivi administratif et financier, contrôle des travaux, participation rendez-vous de chantiers :  
Sans architectes

Interventions auprès des compagnies d'assurance en cas de sinistre  
Rendez-vous d'expertises

Constitution et suivi des dossiers de subventions ANAH  
Suivi technique

### Gestion administrative et comptable :

Représentation aux assemblées générales

Gestion de la SCI  
Attestation administrative ou divers  
Conseil, assistance auprès des tiers  
(Commission de conciliation, procédure, conseil juridique)  
Gestion des contrats d'assurance

### Gestion du recouvrement :

Constitution de dossier huissier et/ou avocat (pour les propriétaires sans assurances)  
Suivi du dossier de recouvrement

### Gestion fiscale :

Assistance à la déclaration des revenus fonciers

Etat des lieux de sortie (hors mandat de gestion)

### ORPI - IMMO NORD

06, Bid Roger Salengro - 95190 Goussainville - TEL : 01 30 18 15 41  
SARL Capital 40.000 € - RCS, PONTAISE B 434 094 942 - Siret: 434 094 942 00027 - APE : 703 A  
N° ORIAS 23639 - Carte Professionnelle : TFG n° CPI 9501 2018 000 029 204 IDF - Calisse de Garantie GALIAN  
Site internet : [www.orpi.com/firmonord](http://www.orpi.com/firmonord) e-mail : [immonord@orpi.com](mailto:immonord@orpi.com)

## HONORAIRES DE LOCATION

Tarif des honoraires de location :

Zone très tendue : 12€/m<sup>2</sup>

Zone tendue : 10€/m<sup>2</sup>

Autre zone : 8€/m<sup>2</sup>

Etat des lieux : 3€/m<sup>2</sup> (pour toutes les zones)

Décret n°2013-392 du 10 Mars 2013

## HONORAIRES DE GESTION

A partir de 6.67 % HT / 8 % TTC des sommes encaissées

## ASSURANCE GLI

Filhet Allard & Cie police n°1P0008847

Taux à 2.50% TTC

## PERMIS DE LOUER

Etablissement du dossier

Présentation en mairie

Visite éventuelle du bien

Tarif : 41.67€ HT / 50€ TTC

## DOCUMENT COMPLEMENTAIRE

Tarif rédaction document complémentaire :

(Avenant au Bail, déclarations diverses...)

100€ HT / 120€ TTC à la charge du demandeur

50€ HT / 60€ TTC

80€ HT / 96€ TTC

100€ HT / 120€ TTC

10€ HT / 12€ TTC

75€ TTC/ HEURE TTC

20€ HT / 24€ TTC

vacation

vacation

vacation

vacation

40€ HT / 48€ TTC

5€ HT / 6€ TTC

40€ HT / 48€ TTC

vacation

30€ HT / 36€ TTC

150€ HT / 180€ TTC

vacation

40€ HT / 48€ TTC

vacation



Des femmes et des hommes  
pour votre bien

## Honoraires de transaction TTC à la charge du Vendeur

Prix de vente	Habitation / terrain / Commercial Professionnel / Industriel
Jusqu'à 75 000 €	10 %
De 75 001 € à 119 999 €	9 %
De 120 000 € à 199 999 €	8 %
De 200 000 € à 299 999 €	6 %
De 300 000 € à +	5 %

Estimation - (Avis de valeur) pour rachat de crédit, Rachat de part	120 € TTC
---	-----------

## Honoraires de location

Locaux d'habitation nus et meublés (soumis à la loi du 6 juillet 1989)	Honoraires TTC bailleur	Honoraires TTC locataire
Entremise et négociation	<b>OFFERT</b>	
Visite, constitution du dossier, rédaction du bail	Zones A bis /m <sup>2</sup> Surf. Habt. 12 € TTC Zones A /m <sup>2</sup> Surf. Habt. 10 € TTC Zones B et B2 /m <sup>2</sup> Surf. Habt. 8 € TTC	Zones A bis /m <sup>2</sup> Surf. Habt. 12 € TTC Zones A /m <sup>2</sup> Surf. Habt. 10 € TTC Zones B et B2 /m <sup>2</sup> Surf. Habt. 8 € TTC
Etat des lieux location vide	Zones A bis /m <sup>2</sup> Surf. Habt. 3 € TTC Zones A /m <sup>2</sup> Surf. Habt. 3 € TTC Zones B et B2 /m <sup>2</sup> Surf. Habt. 3 € TTC	Zones A bis /m <sup>2</sup> Surf. Habt. 3 € TTC Zones A /m <sup>2</sup> Surf. Habt. 3 € TTC Zones B et B2 /m <sup>2</sup> Surf. Habt. 3 € TTC

Bail de droit commun	12 % du loyer annuel hors charges	Chacune des parties
Locaux commerciaux - Négociation	20 % du loyer annuel hors charges	Charges Locataire
Locaux professionnels - Négociation	20 % du loyer annuel hors charges	Charges Locataire
Autre locaux (garage, entrepôts, box parking)	20 % du loyer annuel hors charges	Charges Locataire

*En cas de délégation de mandat, les honoraires applicables sont ceux de l'agence ayant reçu le mandat initial.*

(TTC = Toutes taxes comprises au taux de TVA en vigueur de 20 % incluses)

La délivrance d'une note est obligatoire.

**Honoraires au 19 mai 2022**